



*Le littoral du Languedoc-Roussillon :
40 000 hectares de lagunes
240 km de côtes*



Cépralmar

*Un acteur au service
du développement
du territoire littoral
et de ses métiers*

Depuis maintenant plusieurs années, l'action du Cépralmar est centrée sur la promotion, le maintien et le développement des activités de pêche et cultures marines dans notre région.

Dans un contexte de véritable "mutation" du territoire littoral, la démarche menée par le Cépralmar, initialement construite autour d'une vision sectorielle, a progressivement évolué vers une vision plus intégrée de ce territoire, considérant d'autres composantes du développement régional comme la qualité des milieux, les infrastructures portuaires, la planification territoriale, le tourisme, le cadre de vie, etc.

Basées sur la concertation entre les différents acteurs, nos actions permettront de renforcer encore la valorisation de notre patrimoine maritime et des métiers de la mer en Languedoc-Roussillon, qui sont des atouts majeurs de ce territoire d'exception.

Jean-Baptiste Giordano

Président du Cépralmar
Vice-Président de l'Assemblée Régionale
du Languedoc-Roussillon

Cépralmar

Stratégie Concept - Bat. 1
1300 avenue Albert Einstein
34000 Montpellier

Tél. : 04 67 99 99 90
Fax : 04 67 92 83 04
E-mail : contact@cepralmar.org
Site : www.cepralmar.org

reflex@nature
Notre territoire est
pour l'environnement

Graphisme Mine de rien - Photos Cépralmar - SCMP SATHOAN, Laurent Ballesta/ L'Œil d'Andromède - Impression SVI Publiceip - Juin 2007



Le Cépralmar, acteur régional reconnu au niveau national et international depuis 25 ans, intervient dans le secteur des pêches et cultures marines ainsi que de la gestion intégrée des zones côtières.

Son conseil d'administration est composé de membres représentant l'ensemble des acteurs de la mer et des lagunes en Languedoc-Roussillon. Au fait des évolutions économiques, techniques, réglementaires et sociales, il propose une ligne d'actions adaptée aux réalités régionales et la traduit en programmes d'interventions sur le terrain.

Le Cépralmar s'appuie sur une équipe technique à l'écoute des professionnels.



Promouvoir une gestion intégrée et durable du territoire littoral

La qualité de l'environnement littoral conditionne le maintien de l'ensemble des activités maritimes. Porte-parole des métiers de la mer, le Cépralmar agit pour faire reconnaître leur importance dans la vie économique régionale et leur contribution au maintien des équilibres de la bande côtière. Il contribue à l'élaboration de documents de planification (SCOT, SAGE, ...), s'implique dans des opérations d'aménagement (récifs artificiels, restauration des lagunes...) et de gestion (contrats d'étang, réseaux de suivi) et intervient dans des programmes de recherche appliquée au niveau national et européen. L'ensemble de ces actions est résolument inscrit dans une approche de gestion intégrée et durable du littoral du Languedoc-Roussillon.

Agir pour le développement des filières maritimes

Fort d'une vision transversale de la filière des produits aquatiques, le Cépralmar conseille les professionnels et leurs organisations dans la définition stratégique, le montage et l'évaluation de leurs projets de développement. Cette présence quotidienne auprès des exploitations et des entreprises du secteur maritime lui permet de recenser les besoins, de promouvoir la diversification des activités de production, d'encourager les initiatives privées vers une démarche innovante en lien avec les marchés. L'équipe technique travaille au côté des organisations professionnelles dans la conduite de leurs missions et dans la construction de projets collectifs.



Encourager une démarche participative et concertée entre les acteurs

Interface entre le monde scientifique, professionnel et les institutions, le Cépralmar joue un rôle fédérateur dans la mise en œuvre de réseaux de collecte et de transfert des "connaissances" et des "savoirs" vers les différents acteurs du développement littoral. Dans cet objectif, il organise la concertation entre les acteurs en proposant une restitution adaptée de l'information, afin de favoriser les échanges entre les partenaires. Enfin, il coordonne l'élaboration de réponses appropriées et concertées à destination des collectivités publiques et des professionnels.



Bulletin du Réseau de Suivi Lagunaire : suivi de l'état d'eutrophisation des lagunes



Organisation des premières assises de la pêche



Réalisation d'un portail d'information sur les aquifères côtiers



Analyse et visualisation d'un projet de développement d'un pôle passagers